

SENLISENSEMBLE

Le Journal de la Ville de Senlis

AVRIL 2017 | N° 328

WWW.VILLE-SENLIS.FR

Dossier du mois

L'action sociale en faveur de nos aînés

> PAGE 4 & 5



**DERNIERS APPARTEMENTS
DISPONIBLES**

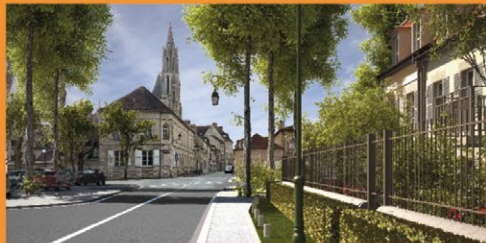
Exceptionnel à Senlis !

À 200 mètres de la Cathédrale, votre appartement de prestige dans une résidence de standing de 28 logements seulement.

**La Porte
SAINT RIEUL**
— SENLIS —



Une opportunité unique
à un emplacement
privilegié



Bureau de vente sur place
Plus d'informations au **03 44 53 95 35**

AUBARNE
Promotion immobilière
www.aubarne.fr



Intégrer le N° 1 des réseaux immobiliers en France, ça vous dit ?

ORPI RECRUTE un(e) assistant(e) commercial(e)

TRANSACTION - LOCATION - GESTION - SYNDIC DE COPROPRIÉTÉ - VIAGER

EXCLUSIVITÉ



SENLIS

Appartement situé au rez-de-chaussée : séjour, deux chambres, cuisine aménagée, salle de bains. Les plus : Balcon, Décoration actuelle, électricité refaite, espaces verts. Appartement lumineux, bien entretenu. DPE : E

Prix : 175 000€

EXCLUSIVITÉ



SENLIS - Place Henri IV

Dans résidence ancienne entretenue, 3 pièces (Loi Carrez de 62,64m² et de 74,49m² au sol) dernier étage en très bon état général avec grande pièce à vivre dont cuisine équipée, 2 chbres, cave-cellar. Faibles charges. DPE : D

Prix : 268 000€

EXCLUSIVITÉ



10 Min Nord de SENLIS

Maison ancienne restaurée avec goût, bel espace de vie, 3 à 4 chambres, salle de jeux. Jardin, garage. Le tout dans un village avec petits commerces, école et non loin de l'accès A1.

DPE : D

Prix : 310 000€



SENLIS - Proche centre ville

Belles prestations d'ensemble pour cette propriété ancienne alliant charme et caractère : Salon, salle à manger, 5 chambres...Le tout dans un bel écrin de verdure clos.

DPE : en cours

Prix : 695 000€



**AGENCE ORPI
SAINT RAMBOURG**

77, rue de la République - 60300 Senlis
Tél. 03 44 60 09 09 - Fax 03 44 60 08 80
E-mail : orpisaintrambourg@orpi.com
www.orpi.com/orpisaintrambourg/

95% de clients satisfaits, c'est notre meilleure vitrine.



Optique 3000

Opticiens depuis 1968



Senlis - 19 Place de la Halle - 03 44 53 23 24

Hôpital : Information citoyenne et mobilisation politique

Le site de Senlis du Groupe Hospitalier Public du Sud de l'Oise (GHPSO) est au cœur des préoccupations de l'équipe municipale depuis plusieurs années. Celle-ci se mobilise toujours afin d'obtenir un équilibre sur les deux sites (Senlis et Creil) et une offre de soins satisfaisante sur notre territoire.



Au sein du conseil de surveillance du GHPSO, les élus senlisiens ont systématiquement dénoncé les décisions qui compromettaient le devenir de l'hôpital de Senlis. Ils estiment également qu'il est de leur devoir de vous transmettre les informations actualisées le concernant, sans parti pris ni information délibérément dramatisée.

Tout d'abord, le GHPSO a réorganisé ses services de réanimation et de surveillance continue. Dès le 1^{er} mars 2017, le site de Senlis a vu la création d'une nouvelle unité de surveillance continue renforcée, ouverte toute l'année, en disposant d'une nouvelle unité de 8 lits de surveillance continue. Dans le même temps, la réanimation a été regroupée à Creil, et est passée sur le site de 12 à 15 lits.

Il est important de souligner que la volonté initiale des autorités sanitaires était de tout regrouper sur Creil, sans laisser de surveillance continue à Senlis. Il devenait donc urgent de « fixer » le projet de l'établissement. Pour le site de Senlis, il s'agissait d'organiser l'offre de soins de manière plus efficiente, en renforçant sa cohérence et en assurant sa pérennité, notamment grâce à l'ouverture de l'unité du site de Senlis sur 365 jours par an. Il fallait que l'hôpital de Senlis ait une identification claire de ses activités afin de s'assurer une place incontestable à la fois dans le tissu sanitaire et au sein du GHPSO.

Ensuite, décision a été prise d'accroître, sur le site de Senlis, une activité de chirurgie ambulatoire, comme envisagé d'ailleurs par le projet médical, à compter du 24 avril. Ce secteur sera notamment ouvert à la médecine de ville, contribuant ainsi à développer les liens entre la médecine libérale et le Service Public hospitalier.

Trois axes de développement sont privilégiés : agir sur le potentiel de développement existant, (maintien des spécialités comme la chirurgie gynécologique avec Procréation Médicalement Assistée et Orthogénie, chirurgie vasculaire, chirurgie plastique, endoscopies), développer des activités supplémentaires (d'autres spécialités chirurgicales comme les chirurgies orthopédique, digestive, urologique, ophtalmologique, ORL, stomatologie, ou bien encore maxillo-faciale avec l'arrivée depuis 2 mois d'un chirurgien temps plein), et prendre en charge l'ambulatoire post-urgence.

Par ailleurs, outre les consultations assurées par des spécialistes, des consultations non programmées en pédiatrie sont effectives 7 jours sur 7, de 8h à 20h.

Enfin, la nomination d'un nouveau directeur, avec lequel le maire a d'ores et déjà noué des relations constructives, est un élément décisif pour l'avenir du site de Senlis. Pascale Loiseleur est en outre en lien constant avec l'ARS qui suit de très près l'évolution du GHPSO. Elle va rencontrer la nouvelle directrice générale dans les jours qui viennent, ainsi que le directeur territorial de l'Oise.

À l'issue des élections présidentielles et de la constitution du nouveau gouvernement, le ministre de la Santé sera interpellé dès sa nomination afin de l'alerter sur la situation du GHPSO et d'en faire un dossier prioritaire. ■



**PASCALE
LOISELEUR**

Maire de Senlis

Le mois d'avril s'ouvre sur de nouvelles perspectives d'avenir car le budget primitif de la ville a été voté pour 2017. Malgré de fortes contraintes (baisse continue des dotations de l'État, entretien d'un patrimoine remarquable mais coûteux, nécessaire mise aux normes des bâtiments), notre budget reflète encore cette année nos priorités : refuser l'augmentation de la pression fiscale tout en maintenant la qualité du service public municipal. De 2010 à 2016, la dette globale de la Ville a baissé de 31 % et les comptes ont été redressés grâce à une gestion rigoureuse et maîtrisée.

Grâce également aux efforts soutenus pour réduire nos dépenses de fonctionnement et réaliser des économies, nous pouvons dégager un autofinancement prévisionnel conséquent nous permettant de mener une politique d'investissement dynamique et active, représentant plus de 5 millions par an !

Rigueur, cohérence et réalisme sont les piliers de notre politique budgétaire et nous permettent de respecter nos engagements : 76 % de nos projets lancés en 2014 et 90 % des investissements prévus en 2016 ont été achevés ou sont en cours de réalisation.

Année après année, de nombreux travaux sont menés, de nouveaux équipements sont installés, pour que Senlis soit une ville toujours plus agréable à vivre pour ses habitants.

Nous sommes au service de tous : familles, seniors, jeunes, personnes en difficulté, acteurs du monde économique. En période de crise où la demande sociale s'accroît, la Ville, collectivité locale de proximité par excellence, se doit de répondre présente !

Poursuivre nos grands aménagements, renforcer l'attractivité de la ville et soutenir l'activité économique, créatrice d'emplois, tels sont nos objectifs afin de construire le Senlis de demain.

Je vous souhaite un beau printemps à Senlis, qui démarre sous les meilleurs auspices culturels comme vous le découvrirez dans ce nouveau numéro de Senlis Ensemble. ■

PERMANENCE DE PASCALE LOISELEUR

à la mairie le **vendredi de 9h30 à 11h**.

Prise de rendez-vous du lundi au vendredi
à l'accueil du cabinet du Maire
ou par téléphone au 03 44 32 00 11.

RENCONTREZ VOS ÉLUS

Retrouvez leurs permanences sur :
www.ville-senlis.fr/La-Mairie/Les-Elus.

Chacun des quartiers de Senlis dispose d'un représentant élu. Vous pouvez échanger directement avec chacun aux adresses mail suivantes :

- Val d'Aunette-Gâtelière-Arènes :
M. Gualdo : gualdo.p@ville-senlis.fr
M^{me} Mullier : mullier.m@ville-senlis.fr
M^{me} Ludmann :
ludmann.v@ville-senlis.fr
- Brichebay : M^{me} Pruvost-Bitar :
pruvost-bitar.v@ville-senlis.fr
M^{me} Tebbi : tebbi.f@ville-senlis.fr
M. Pruche : pruche.f@ville-senlis.fr
M^{me} Bazireau :
bazireau.a@ville-senlis.fr
- Centre : M^{me} Robert (Nord) :
robert.mc@ville-senlis.fr

- M. Curtil : curtil.b@ville-senlis.fr
M. L'Helgoualch :
lhelgoualch.p@ville-senlis.fr
M. Delloye : delloye.m@ville-senlis.fr
- Fours à Chaux, Bigüe, Villemétrie :
M^{me} Gorse-Caillou :
gorse-caillou.i@ville-senlis.fr
M. Derode : derode.jl@ville-senlis.fr
- Bon-Secours : M. Clergot :
clergot.m@ville-senlis.fr
M^{me} Sibille : sibille.e@ville-senlis.fr
M. Lefevre : lefevre.s@ville-senlis.fr
- Villevert : M^{me} Benoist :
benoist.m@ville-senlis.fr
M. Derode : derode.jl@ville-senlis.fr
M^{me} Lebas : lebas.n@ville-senlis.fr

OU PAR TÉLÉPHONE
AU 03 44 53 00 80

L'action sociale en faveur de nos aînés

La direction de l'Action Sociale gère le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale), le logement social, le service dédié aux seniors, une crèche familiale, 3 haltes garderies, une crèche multi-accueil et une résidence autonomie pour personnes âgées.

La direction de l'Action Sociale mène, entre autre, une politique active en direction des Senlisiens de plus de 65 ans : restaurant du 3^{ème} âge, repas des aînés en janvier, voyages annuels... C'est Martine Palin Sainte Agathe, 9^{ème} Adjoint au Maire, qui assure depuis le 26 janvier dernier les délégations Affaires Sociales / Seniors / Associations sociales. Elle est également conseillère communautaire à la Communauté de Communes Senlis Sud Oise (CCSSO).

Le Centre Communal d'Action Social (CCAS)

Le CCAS est chargé de l'action sociale de la Ville. Établissement public bénéficiant d'une autonomie juridique et financière, le CCAS est présidé par le maire, et composé d'élus et de représentants d'associations familiales et caritatives.

Il s'occupe de l'instruction des demandes d'aides sociales légales comme la Couverture Maladie Universelle (CMU), l'Aide Médicalisée de l'État, le Revenu de Solidarité Active (RSA), l'Allocation de Solidarité aux Personnes Âgées (ASPA), l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) à domicile... Il met en place des aides sociales facultatives comme les chèques de première nécessité et les secours financiers en cas de situation d'impayés.

Le CCAS apporte aussi une aide aux Senlisiens de plus de 70 ans qui perçoivent le minimum vieillesse : octroi de chèques de première nécessité, aides au factures de chauffage et d'eau et colis de fin d'année. Il accueille le public :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 sauf le mercredi matin.

Téléphones : 03 44 32 00 72 ou 03 44 32 00 73

L'actualité sociale de la ville

Les deux sujets qui ressortent aujourd'hui sont les futurs aménagements programmés de cette résidence gérée par la ville, et la signature d'un Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) avec le Conseil Départemental de l'Oise. Le CPOM vise à planifier sur 5 ans un certain nombre d'actions prioritaires en faveur des personnes âgées, permettant d'améliorer leur cadre de vie et de lutter contre la perte d'autonomie.

I - La Résidence Autonomie Thomas Couture : cure de jouvence

Au cours du second semestre de cette année, la Résidence Autonomie Thomas Couture va bénéficier de l'aménagement de nouveaux espaces collectifs.



PORTRAIT DE MARTINE PALIN SAINTE AGATHE, 9^{ème} adjoint au maire déléguée aux Affaires Sociales, Seniors & Associations Sociales, déléguée à la Communauté de Communes Senlis Sud Oise (CCSSO).

Récente retraitée de la fonction publique hospitalière en tant que, entre autres, acheteur, responsable d'un secteur économique, et Chef du personnel d'un Hôpital gériatrique dans plusieurs établissements de l'Assistance Publique Hôpitaux de Paris, Martine Palin Sainte Agathe est senlisienne depuis 5 ans.

Elle s'est très rapidement sentie chez elle dans la cité médiévale... Très investie par ailleurs dans la vie associative locale, elle est aussi présidente de l'association théâtrale les « Tréteaux de Saint Rieul ». Dotée de cette fibre humaine et sociale depuis toujours, ses délégations lui permettent de façon concrète et efficiente d'aider ses concitoyens et de mettre pleinement son expérience professionnelle au service des Senlisiens.

Les premiers dossiers de la maire-adjointe, en continuité avec le travail entamé, sont par exemple le lancement du Conseil de consultation de la Résidence Autonomie, ses nouveaux aménagements (voir dossier), ou la tenue de réunions régulières avec l'OPAC pour l'attribution des logements.

Permanence tous les lundis après-midis, salle des Capétiens, entre 14h et 16h. À la disposition des associations relevant de sa délégation (environ 60) sur rendez-vous auprès du service Action Sociale. ■



Avec une aide financière sollicitée auprès de la Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail (CARSAT) Nord-Picardie, qui soutient les projets de rénovation et d'équipement des structures destinées à des personnes âgées autonomes et fragilisées, la ville de Senlis va investir dans son équipement municipal, afin de répondre à deux objectifs :

- L'amélioration de la vie sociale et la prévention des risques liés au vieillissement à destination des personnes retraitées, grâce à des actions d'animations culturelles et sociales ou des activités physiques au niveau local,
- Le développement d'un cadre de vie convivial et de qualité de cet établissement destiné aux personnes retraitées relevant des GIR 5 et 6*, notamment grâce à la rénovation des logements foyers et de l'espace de vie commun.

*Grille Iso Ressources, évaluant le degré de dépendance des personnes de 1 à 6 :

6 = personnes totalement autonomes, pour les gestes de la vie courante.

Les espaces concernés par cette tranche de travaux sont les lieux collectifs, d'échanges et d'activités pour les résidents : l'espace accueil, la pièce commune, le salon, la salle d'activité et la cuisine, qui vont ainsi allier qualité du cadre de vie, lutte contre l'isolement et organisation d'actions culturelles, sociales et d'activités physiques. Ils seront équipés de matériel et de mobilier spécifiquement adaptés aux personnes âgées.

Des travaux de peinture et d'électricité ont déjà eu lieu au cours de l'année 2016 et devraient se poursuivre, en régie par les services techniques de la ville, au second trimestre de cette année.

Suite aux premiers travaux de sécurisation (incendie et accessibilité Personnes à Mobilité Réduite) réalisés par la ville en 2015 dans les espaces collectifs et dans les 55 logements, et parallèlement à cette nouvelle phase, la ville réfléchit, avec l'OPAC propriétaire des bâtiments, à réadapter les salles de bains actuelles afin de les rendre complètement accessibles.

Ce chantier prévisionnel durera environ deux ans, sans doute en 2018-2019. 6 agents municipaux assurent le fonctionnement de cette résidence : une gardienne, deux agents de surveillance, un animateur et deux agents techniques.

II - De nouveaux services à destination des seniors

La signature d'un Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) avec le Conseil Départemental de l'Oise laisse entrevoir de nouveaux services, rendus possibles par ces aides financières nouvelles. Ils viendront compléter ce que la ville a financé presque seule depuis de nombreuses années.

Dans le département de l'Oise, huit gestionnaires de Résidences ont signé un CPOM dont la ville de Senlis.

La loi « d'adaptation de la société au vieillissement » du 28 décembre 2015 est entrée en vigueur le 1er janvier 2016.

- Elle réaffirme la mission de prévention de la perte d'autonomie des Résidences Autonomie et la complète par la mise en place d'un socle de prestations, à atteindre avant le 1er janvier 2021.

À la Résidence Thomas Couture, la majorité des prestations est déjà en place :

- Accès Internet en wifi gratuit dans tout l'établissement
- Permanence administrative mensuelle d'une demi-journée du personnel municipal : aide aux démarches auprès des résidents pendant l'ensemble de leur séjour.
- Sécurité et surveillance des locaux, 24/24 et 7/7, y compris les jours fériés.
- Les aménagements à venir, d'ici 2021, seront des aménagements structurants comme par exemple, un système de blanchisserie, l'aménagement des espaces extérieurs...
- La loi prévoit également :
 - L'attribution, par le Département, d'un « forfait autonomie ». Financé en amont cette fois par la CNSA (Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie), il permet de financer des actions individuelles et collectives de prévention de la perte d'autonomie et fixe de nouvelles règles relatives aux types de public accueilli dans les résidences autonomie.

Pour information, le « forfait autonomie » est destiné à financer toutes dépenses non médicales, permettant de préserver le mieux possible l'autonomie des résidents.

Parmi les évolutions qui traduisent les objectifs à atteindre et la nouvelle ambition de ces lieux de vie, la dénomination actuelle de la résidence Thomas Couture devient ainsi « Résidence Autonomie Thomas Couture ».

Pour toute information complémentaire : www.ville-senlis.fr / Famille

En pratique

Dès le mois d'avril, des animations et ateliers seront progressivement organisés à la Résidence Autonomie, en complément des actions existantes, à savoir : des ateliers d'écriture et de rédaction d'un journal de la résidence, un atelier multimédia (informatique, photo, vidéo, internet), un atelier psychomotricité avec jeux en bois et parcours sensoriel, un atelier cuisine, jardinage. Des ateliers « mémoire » et de sophrologie seront animés par des professionnels. De plus, des thés dansants seront organisés une fois par mois.

Ces projets et ces nouvelles prestations traduisent aussi la volonté de la municipalité de professionnaliser l'accompagnement des seniors. En décembre 2015, un animateur en gérontologie a ainsi été recruté et assure depuis cette date toutes les activités : sorties, gymnastique douce... Il mettra ainsi en place les nouvelles animations collectives.



Installation d'un Conseil de consultation

Pour permettre d'associer au mieux les résidents à la vie de la résidence, un Conseil de consultation a été instauré.

Ce conseil est composé de représentants des résidents, des familles et du personnel de l'établissement. Il se réunira une fois par trimestre, donnera son avis sur les projets et émettra des propositions sur toutes les questions liées au fonctionnement de l'établissement : qualité des prestations, amélioration du cadre de vie, activités,

Les trois nouveaux délégués titulaires des résidents (et 2 suppléants) et le représentant des familles, ont ainsi été élus le 17 mars 2017, pour un mandat d'un an, pour représenter les seniors de la résidence (Cf. photo).

Sa 1^{ère} réunion s'est tenue le 28 mars dernier. ■



Élections Présidentielles

Modalités générales du vote

Les dimanches 23 avril et 7 mai 2017 se dérouleront, en France, les scrutins pour l'élection du Président de la République. L'attention des électeurs est attirée sur plusieurs informations et rappels.

Le début de l'affichage officiel sur les panneaux numérotés pour chaque candidat est fixé pour le 1^{er} tour au lundi 10 avril 2017. La liste des candidats autorisés à se présenter devant les électeurs a été arrêtée par le Conseil Constitutionnel.

I - Un nouvel horaire de scrutin : les bureaux de vote de notre commune seront ouverts, **sans interruption, de 8h à 19h** (contre 18h précédemment).

II - Le caractère obligatoire de disposer d'une pièce d'identité

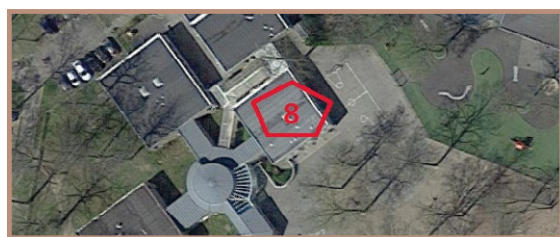
Comme pour chaque scrutin électoral, chaque électeur devra présenter **obligatoirement** un titre d'identité pour pouvoir voter. Pour les électeurs et électrices de nationalité française, la liste des titres d'identité acceptés - établie par Arrêté du Ministre de l'Intérieur du 12 décembre 2013 - est la suivante :

- Carte Nationale d'Identité (CNI)
- Passeport
- Carte d'identité d'élu local avec photographie, délivrée par le représentant de l'État
- Carte d'identité de parlementaire avec photographie, délivrée par le président d'une assemblée parlementaire
- Carte vitale avec photographie
- Carte du combattant de couleur chamois ou tricolore
- Carte d'invalidité civile ou militaire avec photographie
- Carte d'identité de fonctionnaire de l'État avec photographie
- Carte d'identité ou carte de circulation avec photographie, délivrée par les autorités militaires
- Carte de famille nombreuse avec photographie délivrée par la Société Nationale des Chemins de Fer (SNCF)
- Permis de conduire
- Permis de chasser avec photographie, délivré par le représentant de l'État
- Livret de circulation, délivré par le préfet, en application de la loi n°69-3 du 3 janvier 1969
- Récépissé valant justification de l'identité, délivré en échange des pièces d'identité en cas de contrôle judiciaire, en application du neuvième alinéa (7°) de l'article 138 du code de procédure pénale.

Ces titres doivent être en cours de validité, à l'exception de la carte nationale d'identité et du passeport qui peuvent être présentés en cours de validité ou périmés.

III - Une modification de 3 bureaux de vote et le transfert de trois rues d'un bureau de vote vers un autre.

Trois bureaux de vote (n°5, 6 et 8) voient leur localisation modifiée. Ainsi, la composition des huit bureaux de vote est la suivante :



- Bureau n°1 : centre-ville (salle d'Honneur - 3 place Henri IV)
- Bureau n°2 : centre-ville (salle des Capétiens - 3 place Henri IV)
- Bureau n°3 : Val d'Aunette (gymnase Anne de Kiev - avenue de Creil)
- Bureau n°4 : Val d'Aunette (école maternelle Anne de Kiev - allée du Bois Saint Hubert)
- **Bureau n°5** : Bon-Secours (**gymnase** école de Beauval - accès : avenue de Beauval ou avenue Saint-Christophe ; auparavant : préau école de Beauval)
- **Bureau n°6** : Bon-Secours (**école maternelle** de Beauval - accès : avenue Saint-Christophe ; auparavant : gymnase école de Beauval)
- Bureau n°7 : Brichebay (gymnase de Brichebay - avenue des Chevreuils)
- **Bureau n°8** : Brichebay (**préau** école élémentaire de Brichebay - accès : avenue des Chevreuils ; auparavant : réfectoire école élémentaire de Brichebay)

En outre, pour équilibrer le nombre d'électeurs, trois rues dépendant du bureau de vote n°2 (salle des Capétiens) ont été intégrées dans le bureau de vote n°1 (salle d'Honneur) ce qui occasionne un changement de bureau de vote pour les électeurs concernés.

Il s'agit de : ● La rue de la République ● La rue de la Corne de Cerf ● La rue du Haubergier.

IV - Envoi d'une nouvelle carte électorale et incidence sur le numéro d'électeur

Dans le cadre d'une refonte, chaque électeur de la Ville de Senlis a fait l'objet de l'envoi d'une nouvelle carte électorale à son domicile, comportant, le cas échéant, les modifications précisées précédemment, qui peut également induire un nouveau numéro de l'électeur (exemple : vous disposiez du numéro 512, vous pourriez avoir le numéro 488).

Il est impératif de présenter cette nouvelle carte à la table d'accueil de votre bureau de vote, pour vous permettre de voter dans les meilleures conditions possibles. L'affluence de ce type d'élections est en règle générale de 80% de votants environ. A défaut de réception de ladite carte, vous pouvez vous présenter dans votre bureau de vote, où une attestation vous sera délivrée après vérification de votre présence sur la liste électorale et dans ledit bureau.

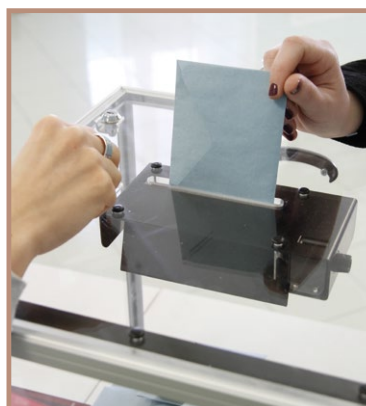
V - Que trouverez-vous à votre arrivée dans votre bureau de vote ?

- Une table d'accueil sur laquelle figureront les bulletins de vote et les enveloppes pour le scrutin, et derrière laquelle vous attendront les personnels administratifs de la Ville. Vous devrez leur présenter votre carte d'électeur (vérification du bureau de vote) et le cas échéant votre volet de vote par procuration. Ils seront chargés de vérifier que vous êtes en possession d'un titre d'identité.
- Des isolements, où vous devrez vous rendre pour assurer le caractère secret de votre vote.
- Puis, une autre table consacrée au vote où vous serez accueilli(e) par le président du bureau de vote et des assesseurs. Il vous sera demandé votre carte d'électeur, votre titre d'identité. Sur cette table figurera l'urne et la liste d'émargement sur laquelle vous devrez apposer votre signature après avoir inséré vous-même votre enveloppe dans l'urne.

VI - Le vote : un scrutin secret (isoloir) et strictement réglementé

Il est rappelé que le scrutin est secret (article L.59 du Code Électoral). Ainsi, et comme le stipule l'article L.62 du Code Électoral, à son entrée dans la salle du scrutin, l'électeur, après avoir fait constater son identité ou après avoir fait la preuve de son droit de voter, devra, sans quitter la salle du scrutin, se rendre seul dans la partie de la salle de vote aménagée (isoloir) pour le soustraire aux regards pendant qu'il met son bulletin dans l'enveloppe.

Il est donc strictement proscrit de procéder à cette opération sans se rendre dans un isoloir. Une dérogation au critère d'isolement est toutefois admise pour tout électeur atteint d'infirmité certaine et le mettant dans l'impossibilité d'introduire son bulletin dans l'enveloppe (rappel : cette opération doit toutefois s'opérer dans l'isoloir pour conserver le caractère secret du vote) et de glisser celle-ci dans l'urne. L'électeur est ainsi autorisé à se faire assister par un électeur de son choix (article L.64 du Code Électoral, 1^{er} alinéa).



VII - La signature sur la liste d'émargement par l'électeur

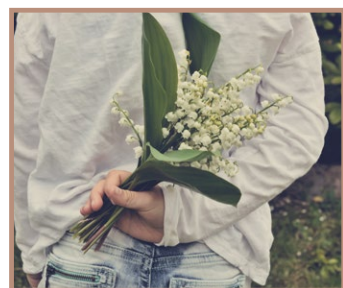
Lorsqu'un électeur se trouve dans l'impossibilité de signer, l'émargement (c'est-à-dire sa signature) sur la liste électorale est apposé par un électeur de son choix qui fait suivre sa signature de la mention suivante : « l'électeur ne peut signer lui-même » (article L.64 du Code Électoral, 2^{ème} alinéa). Le vote est constaté par la signature apposée à l'encre en face de son nom sur la liste d'émargement (article L.62-1, alinéa 3, du Code Électoral). ■

Citoyenneté

Délivrance des cartes nationales d'identité

Dans le cadre du plan « Préfectures nouvelle génération », de nouvelles modalités de délivrance sont appliquées dans l'Oise depuis le 14 mars dernier. Chaque citoyen peut désormais effectuer ses démarches de demande de carte nationale d'identité (CNI) dans n'importe quelle commune équipée d'un dispositif de recueil (DR) d'empreintes digitales et non plus obligatoirement dans sa seule commune de résidence. À Senlis, l'une des 27 villes de l'Oise équipées de ce dispositif, cette réforme entraîne depuis quelques jours, un allongement du délai d'obtention d'un rendez-vous et de traitement. La municipalité met tout en œuvre afin de fluidifier la prise en charge des demandes, dans les meilleures conditions possibles, et remercie les Senlisiens de leur compréhension. Informations utiles sur le site de la préfecture :

www.oise.gouv.fr/Actualites/Carte-nationale-d-identite-De-nouvelles-modalites-de-delivrance-a-partir-du-14-mars ■



Commerce

1^{er} mai : bienvenue au muguet !

Mais attention, la vente du muguet « hors commerce » est réglementée. Elle est autorisée uniquement le jour du 1^{er} mai, sans accessoires, c'est-à-dire en l'état, sans racine ni poterie, ni cellophane ou papier cristal et à plus de 300 mètres d'un commerçant fleuriste. Pensez aussi à votre fleuriste. ■

Sport

Fermeture bi-annuelle de la piscine

Profitant de la première des vidanges bi-annuelles obligatoires, la piscine sera fermée du vendredi 7 avril (inclus) jusqu'au mardi 3 mai au matin, afin de mener parallèlement les travaux sur le plancher mobile. Les interventions consisteront à soulever la dalle et à remplacer les 4 tiges vérins, afin de permettre la mobilité du plancher. La centrale hydraulique sera également changée pour migrer vers une technologie plus fiable. Ces travaux permettront de proposer à nouveau aux usagers une partie du bassin en configuration faible profondeur. Les familles avec enfants en bas âge, les classes de grande section et les autres usagers (aquagym, école de natation, ...) pourront également retrouver cette modularité efficace qui fait la particularité, rare, de la piscine de Senlis. ■

Logement

Travaux d'amélioration

L'OPAC de l'Oise réalise actuellement, et pendant trois mois, des travaux d'amélioration dans les logements situés Immeuble Bouvreuils, Rue de la Champignonnière, dans le quartier Bon-Secours. Ce chantier est réalisé par l'association d'insertion Elan - CES avec le soutien financier du Conseil départemental, de la ville de Senlis et de l'OPAC de l'Oise. ■

Activités pour les jeunes



Comme à chaque période de vacances, le service jeunesse vous accueille du 10 au 21 avril avec des activités à la carte : ateliers cuisine, bricolage créatif et déco, créations musicales et vidéo, jeux sportifs, billard et baby-foot, jeux vidéo... En parallèle, les jeunes pourront participer à des sorties ludiques :

Mardi 11 Avril, de 13h à 17h :
Karting à Beauvais (Senlis : 8€ / Ext. : 24€)

Vendredi 14 Avril, de 13h à 17h :
Foot Max (Senlis : 6€ / Ext. : 12€)

Mardi 18 Avril, de 9h à 18h :
Tournoi de foot à Pont-Sainte-Maxence
Gratuit. Prévoir un pique-nique !

Mercredi 19 avril, de 10h à 18h :
Journée à Paris + Parcours réalité virtuelle à la Géode (Senlis : 5€
Ext. : 10€). Prévoir un pique-nique !

Le centre de loisirs de l'Argilière accueillera vos enfants pour les vacances de printemps, du 10 au 21 avril, en fonction des places disponibles.

Vous pouvez les inscrire sur le portail famille ou télécharger les fiches d'inscription sur le site de la ville : www.ville-senlis.fr.

Pour tous renseignements, merci de contacter le service Éducation au 03 44 32 01 44 ou par mail : periscolaire@ville-senlis.fr.

Le centre de loisirs de l'Argilière rénové

La ville a procédé, ces deux derniers mois, à la réfection complète du bloc sanitaire « enfants » du centre d'accueil de loisirs de l'Argilière.

Précédemment réservés aux enfants de maternelle, les sanitaires de la structure sont désormais scindés en 2 parties, et donc mieux adaptés : une partie à destination des enfants de niveau « maternelle » et une partie pour ceux du niveau « élémentaire ». Un bloc adulte et un bloc accessible aux personnes à mobilité réduite ont été ajoutés.

Ces aménagements sont opérationnels pour ces vacances de printemps.

CEEBIOS

Une antenne « Mer et Biomimétisme » du CEEBIOS à Biarritz

Pascale Loiseleur, Maire de Senlis, et Antonio Molina, président du CEEBIOS ont signé avec Michel Veunac, Maire de Biarritz et Nicolas THIERRY, vice-président de la Région Nouvelle-Aquitaine, en charge de l'Environnement et de la biodiversité, samedi 18 mars à Biarritz, une convention de partenariat en faveur du déploiement d'un pôle de compétence « Mer et biomimétisme ».

Dès la fin de l'année 2015, la Région Nouvelle Aquitaine avait fait appel au CEEBIOS, pour être accompagnée dans le développement opérationnel du biomimétisme sur son territoire. Son projet : développer un pôle de compétence « Mer et Biomimétisme » à Biarritz, en lien avec la communauté d'agglomération Côte Pays Basque Adour. La région a en effet décidé d'intégrer la bio-innovation,

et notamment marine, à sa stratégie de croissance bleue et s'est tout naturellement tournée vers le centre senlisien pour mener cette action.

À la suite de la visite à Senlis, le vendredi 3 mars dernier de Michel Veunac, Pascale Loiseleur et Antonio Molina ont ainsi participé, samedi 18 mars à Biarritz, à la journée consacrée à « L'océan source d'inspiration et d'innovation ». La présence des représentants des entreprises et organismes néo-aquitains engagés dans des démarches bio inspirées, apporte la preuve que le biomimétisme en Nouvelle-Aquitaine possède, comme à Senlis, des applications concrètes et un bel avenir devant lui.

La Ville de Senlis a été particulièrement citée pour son expérience pionnière en la matière, ainsi que pour l'expertise du CEEBIOS, qui ont créé les conditions favorables de déploiement de ce nouveau pôle de compétence « Mer et biomimétisme ».

Cette convention entre Senlis, le CEEBIOS et le collectif Région Nouvelle Aquitaine - Communauté d'Agglomération Côte Pays Basque Adour - Ville de Biarritz, préfigure une efficace coopération entre les acteurs clés du biomimétisme en France et de fait, la promotion de cette filière innovante et créatrice d'emplois. ■



Proméo

Une machine de découpe laser présentée au Forum Alternance

Jeunes, salariés, demandeurs d'emploi, entreprises, avaient rendez-vous le 10 mars dernier chez Proméo Senlis, à l'occasion de son Forum Alternance, afin de découvrir ses 150 offres de formation en alternance, du baccalauréat au diplôme d'ingénieur, sur l'ensemble de la Picardie. 1^{er} centre de formation professionnelle aux métiers de l'Industrie en France, intégré au réseau de l'Union des Industries et Métiers de la Métallurgie, Proméo travaille avec un réseau de 3 000 entreprises en Picardie et propose à Senlis 30 formations différentes, du CAP au master et diplôme d'ingénieur, dans les filières industrielles comme tertiaires. Le site de Senlis accueille actuellement 750 alternantes.

Plus de 30 entreprises étaient présentes à cette journée, qui a aussi été l'occasion d'inaugurer une nouvelle machine de découpe laser, symbole de la volonté de Proméo d'investir dans les technologies d'avenir, en faveur de ses élèves et de ses clients.

Cette nouvelle acquisition servira notamment aux apprentis de la filière chaudronnerie et aux demandeurs d'emploi en reconversion. Cette filière en tension en Picardie offre encore de nombreuses opportunités de postes non pourvus dans la région.

www.promeo-formation.fr/nos-centres/senlis ■



« HOCINÉMA »

Coup de projecteur sur une nouvelle entreprise senlisienne

Le cinéma aime Senlis, et Senlis aime le cinéma, sous toutes ses formes !

Celle que développe HOCINEMA, sans quasiment de concurrence en France, est celle du cinéma privé, de loisir, que peuvent s'offrir les particuliers comme les entreprises. Son savoir-faire d'exception : la conception de salles multimédias privées de 15 à 40 m2, pouvant accueillir jusqu'à une quinzaine de personnes. Sans nullement concurrencer les salles de cinéma accueillant du public, puisqu'il ne s'agit pas de format « cinéma », mais bien de proposer « une expérience sensorielle par immersion totale », sur un site privé.

La technologie est puissante et maîtrisée, mais invisible, car enveloppée dans un aménagement de l'espace qui se veut convivial, apaisant et moderne. Là où le Home Cinéma apporte juste un écran et une image, une salle

HOCINEMA apporte isolation et correction phonique, agencement des volumes, des panneaux, traitement de l'air, éclairage, traitement des images, des enceintes et domotique de commande centralisée... Films, concerts, jeux vidéos, TV, Internet, projections de photos, et même présentations de type diaporamas, toutes ces sources sont possibles.

Fondée en 2002 par un Senlisien, Guy Holtzapffel, HOCINEMA a d'abord connu son envol à Villers-Saint-Paul. Propriétaire du brevet de traitement acoustique « Epidaure », le cœur de métier de HOCINEMA est d'augmenter le confort acoustique des utilisateurs, par une maîtrise des basses fréquences. Aujourd'hui, l'offre couvre la conception complète d'une salle, et, depuis sa création, HOCINEMA en a conçues plus de 450 en France, voire en Europe.

L'effectif de 7 salariés (bureau d'étude, architecte d'intérieur, chef d'atelier, agents de fabrication, poste administratif comptable) sous l'impulsion du Directeur Général Stéphane Chachignon, s'est installé à Senlis en novembre 2016, pour bénéficier du dynamisme économique du bassin d'activités, de la proximité de l'autoroute A1, de la plateforme de Roissy... et du prestige de la cité capétienne, qui s'harmonise bien à l'exception des prestations. Le showroom est maintenant opérationnel, c'est pourquoi l'inauguration a juste eu lieu en mars dernier : le temps que les lieux soient fidèles à la promesse. Ils le sont maintenant.

HOCINEMA. 8 Avenue Étienne Audibert 60300 Senlis. Tél : 03 44 66 30 99. ■

Senlis améliore votre quotidien

Voirie

Réouverture de l'avenue Audibert

Depuis le 20 mars dernier, l'avenue Étienne Audibert est à nouveau ouverte sur les deux voies de circulation et pour les piétons. Ces travaux, financés à 50 % dans le cadre du Plan Local de Redynamisation *, ont permis d'améliorer l'accès sud à la Zone d'Activités Économiques Senlis Sud Oise, par l'élargissement de l'avenue sous le pont dit « Audibert », l'augmentation de la hauteur de passage des véhicules et la sécurisation du cheminement des piétons.

Le chantier, qui a débuté en octobre dernier a consisté dans un premier temps à déposer, pierre à pierre, l'un des murs latéraux (dit « culée ») du pont qui soutenait historiquement la voie ferrée. Ces pierres ont été remontées et nettoyées en dernière phase afin de leur redonner leur couleur d'origine, plus qualitative sur cette entrée de Ville et de zone d'activités. L'élargissement de la voie a été rendu possible grâce à la bienveillante cession par M. Amiaud, et à titre gracieux, d'une partie de sa parcelle. La ville de Senlis et les usagers de cette voie lui en sont reconnaissants. Depuis 2015, l'emprise de l'ancienne voie SNCF a cédé la place à une voie verte, projet porté par l'intercommunalité, dont la passerelle en bois, plus longue désormais de 4 mètres, a été reposée le 16 mars dernier. Celle-ci sera réouverte au public lorsque les travaux de sécurisation et de pose des garde-corps seront terminés, courant avril. Un partenariat opérationnel entre les deux collectivités Ville de Senlis / Communauté de Communes Senlis Sud Oise, a donc été mis en place pour mener à bien ce projet, chacune portant ses compétences propres.

*Plan Local de Redynamisation (PLR) : dispositif de compensation par l'état, pour la Ville de Senlis, du départ des 600 postes militaires du 41e régiment de transmission en 2009, ayant eu un impact négatif important sur l'économie locale. ■



Paysage / Voirie

Coupes de printemps

Afin de permettre à la commune de garantir la sûreté et la commodité du passage sur la voirie communale (art. L.2212.2 du code général des collectivités territoriales) les propriétaires ont l'obligation d'assurer l'entretien de leurs haies, branches et racines des arbres. Les agents de la ville peuvent ainsi vous inviter, par un courrier dans la boîte à lettres, à procéder à cet élagage.

Attention ! Sans action sous un délai d'un mois, la réalisation, par la Ville, des travaux d'élagage destinés à corriger l'avance des plantations privées sur l'emprise des voies communales, sera mise à la charge des propriétaires négligents (conformément à l'article L.2212.2 du code général des collectivités territoriales). ■

Urbanisme

Enquête publique

Le Plan Local de l'Urbanisme de Senlis a été mis en place en juin 2013. La première modification du document, en 2015, avait pour principal objectif la mise en œuvre des projets de développement économique. La modification n°2 du PLU s'inscrit dans la continuité. L'enquête publique relative au projet de modification n°2 du Plan Local de l'Urbanisme se déroulera du mardi 4 avril au vendredi 5 mai 2017. Nous vous invitons à consulter le dossier d'enquête publique :

- Sur le site internet de Ville, www.ville-senlis.fr,
- A la Direction de l'Aménagement et de l'Urbanisme pendant la période de l'enquête, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h (hors jours fériés) et le samedi à l'accueil de la mairie de 9h à 12h.

Vous pouvez également vous rendre aux permanences du Commissaire Enquêteur qui se dérouleront le mardi 4 avril de 9h à 12h, le samedi 29 avril de 9h à 12h, le vendredi 5 mai, de 13h30 à 16h30, dans la salle des Capétiens de la mairie. Renseignements complémentaires :

Mme Catherine Garcia, Directeur de l'Urbanisme - garcia.c@ville-senlis.fr ou Mme Amandine Guériot, Chargée d'études - gueriot.a@ville-senlis.fr. ■

Nouveaux commerces

« Alex Presse »

Réouverture de la maison de la presse en centre-ville !

Neuf mois se sont écoulés entre la fermeture de la maison de la presse le 13 juillet 2016 et sa réouverture le 20 mars dernier. Après trois semaines de travaux réalisés en famille, Mme et M. Penon ont relevé le rideau du commerce de la place de la Halle, à la grande satisfaction des Senlisiens.

Si en moyenne une reprise commerciale peut s'opérer en trois mois, les démarches s'allongent dans le cas d'une liquidation judiciaire, en raison de la multitude d'acteurs intervenant dans le dossier. Mme et M. Penon saluent d'ailleurs le soutien de Pascale Loiseleur, maire de Senlis, qui a apporté son aide concrète aux étapes clés du parcours, en fluidifiant, entre autre, les aspects administratifs sur lesquels la Ville peut agir. Le maintien des commerces de centre-ville est un sujet qu'affrontent toutes les communes, et la municipalité senlisienne entend peser chaque fois qu'elle le peut. Le parcours du couple repreneur relate d'ailleurs une belle histoire senlisienne. Employé de la boulangerie Carbonneaux place Henri IV dans les années 80, M. Penon a ensuite, comme son épouse, été salarié de Guilbert (devenu Office



Dépôt) pendant 26 ans. Grâce au Plan de Sauvegarde de l'Emploi de l'entreprise en octobre 2014, il s'est réorienté en relançant ce commerce. Son épouse, quant à elle, bénéficie d'un congé sabbatique auprès d'Office Dépôt, le temps de lancer l'affaire. Il s'agit donc d'un vrai rebond local et une évidence pour le couple, qui a toujours vécu et travaillé à Senlis !

Revenant dans le giron du réseau « Mag Presse », qui offre une palette importante de produits et services, la boutique a été modernisée et ré-illuminée. L'offre de presse, qui va se compléter dans les deux mois à venir, proposera environ 2 600 références. Elle s'accompagne d'une borne Française des Jeux, et de produits comme les cartes de la maison d'édition française Cely, de fournitures, impressions, accessoires de téléphonie, cadeaux, jeux, jouets, confiserie...

Alex Presse. 8 Place de la Halle Senlis.

Tél : 03 44 55 22 12 (bientôt une page Facebook)

Ouvert tous les jours : de 7h (8h le week-end) à 19h, sauf les jeudis et dimanches : après-midis de fermeture à 12h30. Et fermeture de 12h30 à 14h30 seulement les lundis. ■

Lycées Hugues Capet et Amyot d'Inville

Quand l'art réunit les deux lycées...

Le lycée d'enseignement général Hugues Capet et celui d'enseignement professionnel Amyot d'Inville de Senlis poursuivent leur partenariat autour du théâtre. Pour la deuxième année consécutive, la filière du Brevet Métiers d'Arts, encadrée par leurs professeurs, Céline Dubus et Thomas Caillet, réalise les décors du spectacle du Club Théâtre du Lycée Hugues Capet, tandis que l'affiche et le programme du spectacle sont conçus par les élèves graphistes du lycée des métiers, encadrés par leur professeur Cécile Attagnant. Leur première représentation de la pièce « Building » de Léonore Confino a eu lieu lors de la Journée des Arts, organisée par le lycée des métiers Amyot d'Inville le 31 mars 2016 à 10h30, dans le cadre du Festival « Senlis fait son théâtre ».



« J'ai été bluffée par la richesse et la diversité des affiches proposées par les jeunes graphistes pour la pièce. Leur travail apporte un regard artistique nouveau au Club Théâtre et révèle beaucoup de sensibilité. Il interpelle aussi les jeunes comédiens sur l'interprétation du sens de la

pièce », relève Catherine Tardieux, professeur d'espagnol, qui encadre le Club Théâtre. Didier Barrer, comédien et metteur en scène de la compagnie de Théâtre « Bienvenue à Bord » apprécie cette collaboration : « les élèves et les enseignants du Brevet des Métiers d'Arts sont à l'écoute et attentifs à la scénographie de la pièce : en témoigne la conception de portes d'ascenseur avec le logo de l'entreprise Building ».

Si vous les avez manqués lors du festival « Senlis fait son théâtre », vous aurez une nouvelle chance : les élèves donneront une deuxième représentation au cinéma de Senlis le jeudi 27 avril à 20h30. ■

Club d'athlétisme de Senlis

La Senlis'Oise prend la voie verte

Le club d'athlétisme de Senlis organise l'édition 2017 de la Senlis'Oise le dimanche 9 avril prochain. 4 courses au départ du complexe sportif Yves Carlier pour les licenciés ou les non licenciés :

- 5 km départ 9h30 à partir de la catégorie minimes (nés en 2003 et avant)
- 10 km départ 9h30 à partir de la catégorie cadets (nés en 2001 et avant)
- Semi-marathon départ 10h45 à partir de la catégorie juniors (nés en 1999 et avant)
- 1 km départ 11h pour les plus jeunes

Inscription dès à présent sur : www.lasenlisoise.com ou sur place au complexe Yves Carlier dès le samedi 8 avril entre 15h et 18h. A titre d'exemple : tarifs entre 3 € et 18 € pour les inscriptions individuelles, selon le parcours choisi.

1€ de chaque inscription sera reversé à Présédys (association Pour la Réussite en Études Supérieures des Etudiants porteurs d'un trouble DYS), nombreux lots et tombola aux dossards. ■



Culture - Conférences de la Société d'Histoire et d'Archéologie

Le château de Montépilloy, découvertes archéologiques 2016.

Depuis trois ans le château médiéval de Montépilloy, à 8 km de Senlis, est l'objet d'une étude historique et archéologique approfondie en partenariat avec la Société d'Histoire et d'Archéologie de Senlis.

La campagne de fouilles d'août dernier a permis de compléter les connaissances de la haute cour du château et de son occupation antérieure dès l'époque celtique et de découvrir les corps de ses premiers occupants que les fouilleurs ont surnommés Athanagore, Hégésippe et Éol. Des fondations d'un édifice médiéval disparu ont également été mises au jour. L'exploration des fondations de la chemise du donjon, qui reposent sur le grès naturel, permet de conclure qu'elles étaient trop peu profondes pour constituer une défense suffisante contre un éventuel travail de sape. Un sondage du seuil du pont levis intérieur a retrouvé la crapaudine et le bel appareillage de l'escarpe. L'analyse des relevés et l'étude en laboratoire des céramiques, ossements, fer, verre, bronze, alliages cuivreux, mortiers, tuiles, pavés, monnaies, et silex recueillis permettent de préciser la vie et l'histoire de la forteresse jusque là fort méconnus.

Conférence donnée par Nicolas Bilot, administrateur de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Senlis, Samedi 22 avril à 15h, au centre de rencontre de l'Obélisque, 4^{ter} route de Creil (1^{er} étage, ascenseur). Entrée gratuite. Possibilité d'adhérer sur place. La SHAS offre une conférence sur l'archéologie, l'art et l'histoire de Senlis et son arrondissement tous les mois ainsi que de nombreuses autres activités (www.archeologie-senlis.fr). Devenez sociétaire (28 €, déductible à 66%). Rens : contact@archeologie-senlis.fr

Le « Cotignac des Arènes de Senlis », nouvelle spécialité locale

En partenariat avec la chocolaterie et pâtisserie Berthelot de Senlis qui en a assuré les frais de plantation, une vingtaine de cognassiers d'espèces variées orne désormais l'entrée du jardin des Arènes, propriété de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Senlis. L'objectif de cette culture est d'acclimater à Senlis le « cotignac », une nouvelle spécialité gastronomique locale.

Cette confiserie à base de coings est réputée depuis l'Antiquité (le médecin grec Claude Gallien la décrit). Elle agrémente les fins de festins du Moyen Âge et est très appréciée à la Renaissance (Nostradamus la vante, François 1^{er} en raffole). Fabriquée à Orléans et dans d'autres villes de la moitié nord de la France, voire même en Angleterre au XVII^e s., le Cotignac se différencie de la gelée ou de la pâte de coing par son caractère ferme et son goût plus sucré, adoucissant l'acidité naturelle du coing. On le disait souverain pour la digestion et pour que les femmes aient de beaux enfants. Il contient très peu de graisses saturées, de cholestérol et de sodium. C'est une excellente source de fibres alimentaires, de cuivre et de vitamine C. Il sera vendu à Senlis dans une petite boîte d'épicéa, comme autrefois. ■



Les Amis de la Bibliothèque de Senlis

Journées du livre d'occasion



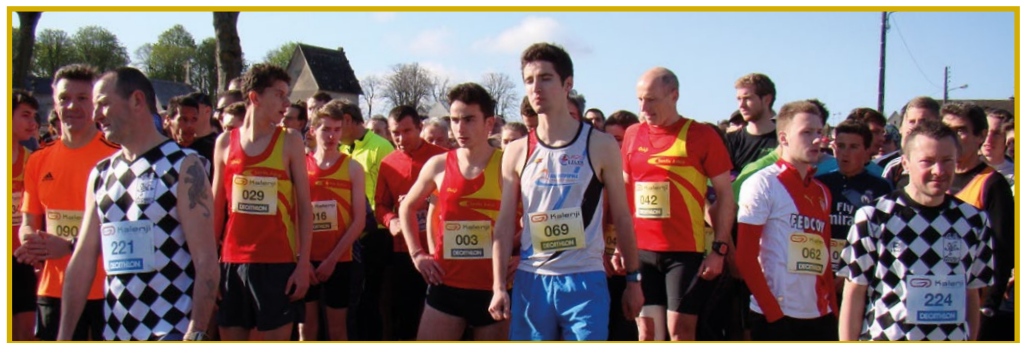
Grâce à de nombreux généreux donateurs, les Amis de la Bibliothèque de Senlis organisent deux fois par an, à l'automne et au printemps « Les journées du livre d'occasion ». Grâce à ces ventes elle participe régulièrement à la promotion de la lecture et aux activités de la bibliothèque, en direction des jeunes que des adultes.

Les prochaines journées auront lieu les 28, 29 et 30 avril, salle de l'Obélisque, 4^{ter}, route de Creil.

De nombreux ouvrages, en parfait état, vous seront proposés pendant ces trois jours : romans, documents, livres de poche, d'histoire locale, livres d'enfants, encyclopédies... ainsi que des affiches de films. Des livres récents, mais aussi de plus anciens, à des tout petits prix. La manifestation sera ouverte sans interruption de 10h à 18h (entrée libre). Venez faire provision de lecture et vous faire plaisir !

Profitez aussi de l'occasion pour rencontrer les Amis de la Bibliothèque et si vous le souhaitez, adhérer à l'association. Pour une cotisation modique vous serez informés de toutes les animations (sorties, visites, conférences...) et invités à y participer, avec un tarif préférentiel pour certaines d'entre-elles.

Les prochaines collectes auront lieu, impasse Baumé, de 10h à 12h : samedi 13 mai, lundi 19 juin. Rens. : Patrice Lainé - laine2006@yahoo.fr - 06 67 53 03 90 ■



La Vallière

Chasse aux œufs

Le 16 avril, pour le dimanche de Pâques, de 9h à 10h, l'association « La Vallière » organise place Jean Davidsen, une « Chasse aux œufs ». L'évènement est gratuit pour les habitants du Val d'Aunette et de la Gâtelière, payant pour les extérieurs. **Plus d'informations au 07 86 43 63 89** ■

Association Olivier +

Olivier +

Depuis bientôt 30 ans, l'association Olivier + s'occupe d'enfants gravement malades (cancer, leucémie, tumeur) ainsi que de leur famille.



Depuis un an, outre les contacts réguliers avec les familles, ont été proposés aux protégés une soirée dans un parc de jeux, un goûter de Noël, ou une visite au cirque, pour le plus grand plaisir de tous, et l'oubli des moments difficiles. Pour continuer les actions, il manque des bénévoles !

Vous avez un peu de temps le matin en semaine ? Vous aimez les enfants et le social ? Venez les rejoindre...

**Rens. : Association Olivier + Centre de Rencontre
21 rue de Brichebay BP 20001 60301 Senlis Cedex
Tel - 03 44 53 70 85 - www.olivierplus-senlis.ea26.com** ■

Librairie Saint-Pierre

Avril chargé à la librairie

Le samedi 22 avril aura lieu la fête de la librairie indépendante, le mois d'avril sera donc rempli de surprises et de rencontres. A vos agendas : • Vendredi 7 et samedi 8 : « 48h BD ». Une large sélection de BD à seulement 1 euro ! • Samedi 15 : Animations de Pâques par l'Association des Commerçants de Senlis. • Samedi 22 : fête de la librairie indépendante, une rose et un livre offerts aux clients. • Samedi 29 : de 15h à 18h, rencontre avec Marion Stich, créatrice de cartes de vœux. **Librairie Saint-Pierre, 1 rue Saint-Pierre - 03 44 60 92 20 lib.saintpierre@free.fr** ■

Comité de jumelage

Dîner en rouge et noir

Le 3 mars dernier, salle de l'Obélisque, s'est tenu le Dîner de l'Amitié du Comité de Jumelage. Plus de 70 personnes, adhérents et invités dont Pascale Loiseleur, Maire de Senlis, ont pu déguster les spécialités préparées par les Vices-Présidentes, responsables des jumelages : l'Europe gustative à travers les villes jumelles :

- En entrée, une spécialité germano-helvétique, du « Schweizer Wurstdalat », à base de gryerzer (genre de gruyère) et de mortadelle, coupés en fines lamelles pour Langenfeld.
- En plat principal des « Lasagne al forno » typique de la région d'Emilie-Romagne, et dont l'origine vient de la Rome antique, pour Montale.
- En dessert un gâteau ukrainien dit « gâteau de la paix » rappelant la tarte tatin. Et bien sûr du vin français pour arroser le tout pour Kiev-Petchersk. Comme pour chaque dîner de l'Amitié, les participants ont eu à respecter un thème, cette fois « Le Rouge et le Noir », imposé pour les tenues et la décoration, donnant à la salle un éclat particulièrement festif.

Le Président Philippe Jamet et Isabelle Gorse-Caillou, Maire-adjointe en charge du jumelage au sein de la municipalité, ont rappelé avec humour que le rouge est la couleur de l'amour et de la passion, moteurs du jumelage.



Le 14 mai prochain, Senlis accueillera la prochaine « Journée de l'Europe », organisée par la Fédération des Comités de Jumelage de l'Oise. De nombreux comités de jumelage de notre département participeront à cette conférence. ■

Rotary Club de Senlis

Rire gagnant à Saint-Vincent

Le 10 mars dernier, dans l'amphithéâtre du Cetim, les élèves des lycées de la région se sont livrés à des joutes verbales devant un parterre de connaisseurs : Pascale Loiseleur, maire de Senlis, venue les encourager, Jérôme Bascher, vice-président du Conseil Départemental de l'Oise. Francis Cloris, sous-préfet de Senlis, leur a indiqué que l'échange menait au « mieux vivre ensemble ». Nathalie Lebas, Conseillère Régionale, les a félicités et engagés à poursuivre leurs études, grâce, entre autres, aux aides consenties par la région « Hauts de France ».



Les candidats ont tenté, chacun à leur façon, de convaincre le jury composé de 8 personnalités ayant toutes un rapport avec l'oralité, dont le lauréat de l'an dernier. Tous les candidats ont été récompensés par la générosité des partenaires des Rotary Club de Chantilly, Crépy en Valois, Lamorlaye et Senlis, co-organisateurs de cette action destinée à soutenir les jeunes : l'un des axes prioritaires développé par le Rotary International.

Vincent Hulot, président du Rotary Club de Senlis, a noté qu'à travers les sujets choisis, des thèmes aussi divers que l'Art, le laxisme, l'aventurier, l'Homme... ou plutôt la femme qui « serait un Homme comme les autres » (sic) ou encore la liberté des médias, ont tous été traités avec conviction et enthousiasme.

Le lauréat Christophe Morand-Fehr du Lycée Saint-Vincent de Senlis a tenté de répondre à la question « Peut-on rire de tout ? » avec une certaine maîtrise, des références, des expériences vécues, et aussi un peu d'humour ! Ses qualités ont été reconnues par le jury, mais aussi par les spectateurs, qui lui ont attribué le prix du Public. 4 jeunes ont été sélectionnés pour la finale régionale, les lycées de Senlis seront donc bien représentés ! ■

Office de Tourisme

Vacances de printemps : les ateliers des 7 à 12 ans :

Mardi 11 avril à 14h30 : « Fabrique ton château fort avec tourelles et pont-levis ». Construire son propre château fort, grâce aux explications architecturales, historiques et anecdotiques d'une animatrice qualifiée. À voir : une courte vidéo de présentation de l'atelier sur le site Internet et la chaîne YouTube de l'O.T. - www.senlis-tourisme.fr.

Mardi 18 avril à 14h30 : « Mosaique créative ».

Créer un objet original, en utilisant des tesselles (fragment de pierre, de terre cuite, ou de marbre employé dans les mosaïques de pavement) ou des petits matériaux insolites comme des boutons, des coquillages, des perles... Chacun peut rapporter son petit matériel.

Rens : Tarif par enfant et par atelier : 9,60€. Inscription obligatoire : 03.44.53.06.40. contact@senlis-tourisme.fr Attention l'atelier aura lieu avec au moins 10 inscrits.

Les visites guidées d'avril :

Dimanche 16 avril à 15h (et tous les 3^{ème} dimanches d'avril à octobre) : Circuit-découverte de Senlis à la rencontre des principaux sites de la Ville : le parc et les vestiges du château royal, où fut élu Hugues Capet en 987, la cathédrale Notre-Dame, un livre ouvert sur quatre siècles d'art gothique, la muraille gallo-romaine, les ruelles médiévales...

Rens : Réservation conseillée (nombre de places limité) : Billets et départs de l'Office de Tourisme. Tarifs : 9 euros par pers. et 7 euros par pers. pour les -16 ans et +60 ans.

Dimanche 30 avril à 15h : Visite thématique « Les femmes à Senlis, une autre histoire de la ville ». Reines, passionnaries, artistes peintres ou destins brisés, elles ont toutes marqué l'histoire de la Ville, qu'elles soient ou non passées à la postérité !

Rens : Réservation conseillée (nombre de places limité). Billet et départ de l'Office de Tourisme. Tarif unique : 9 euros par personne.

Dimanche 7 mai à 15h (et tous les 1^{er} dimanches d'avril à octobre) : Partez à la découverte du patrimoine gallo-romain et des arènes semi-excavées du 1^{er} siècle, site unique en Picardie, habituellement fermé au public. Vous verrez la muraille du III^e siècle, construite pour protéger la ville contre les invasions et dont la majeure partie subsiste encore. Au Musée d'Art et d'Archéologie, les vestiges d'un habitat du II^e siècle et la base du rempart du III^e siècle, ainsi que les collections d'archéologie gallo-romaine (socle en bronze, dédié à l'empereur Claude I^{er} siècle, exposition d'ex-voto du temple de la forêt d'Halatte).

Rens : Réservation conseillée (nombre de places limité) - Billets et départs à 15h de l'Office de Tourisme - Tarifs : 9 euros par pers., 7 euros par pers. pour les -16 ans et +60 ans.

Abonnez-vous à la lettre d'information, afin de connaître par courriel toutes les dates de nos visites, ateliers pour enfants et manifestations du secteur (contact@senlis-tourisme.fr) !

A savoir également :

Les Offices de Tourisme de Senlis et de Chantilly organisent le 6 avril 2017, à l'Hôtel des 3 Hiboux du Parc Astérix, le premier séminaire « Tourisme ». Il a pour objectif d'échanger et de définir des actions concrètes avec les acteurs locaux autour de l'enjeu : Comment transformer les excursionnistes de nos territoires en touristes ? Des ateliers animés par des professionnels du tourisme sont au programme. Séminaire sur invitation. ■

Bibliothèque Municipale

1, rue Bellon 60300 Senlis - Tél : 03 44 32 04 04
 bibliotheque@ville-senlis.fr - www.bmsenlis.com

Les ateliers d'écriture de Laurent Contamin

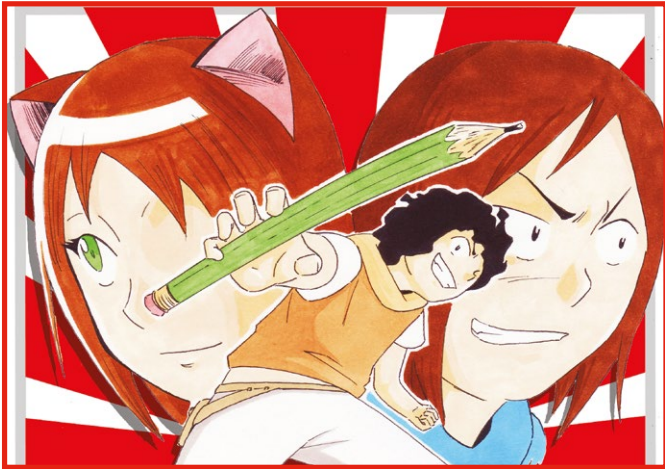
• Les ateliers découverte s'adressent plutôt aux débutants et à toute personne désireuse d'acquérir des méthodes d'écriture.

Samedi 8 avril de 10h à 12h30.

• L'atelier de création « Quelque part, quelqu'un » propose un projet d'écriture plus aboutie, sur un plus long terme, en deux sessions de 4 séances chacune.

Samedi 8 avril de 14h30 à 17h

Ado-adulte - Inscription indispensable - 10 pers. max.

**Exposition « À la découverte du manga »**

Cette exposition invite le néophyte curieux mais aussi le fan avisé à découvrir les richesses insoupçonnées de la bande dessinée japonaise. Son histoire, ses spécificités, les codes qui la régissent, ses genres majeurs sont autant de sujets traités de façon simple tout au long de ses 16 panneaux richement illustrés.

Au terme de la visite, petits et grands ressortiront avec une furieuse envie de se plonger dans la lecture de ces petits livres en noir et blanc venus du Japon !

Du mercredi 26 avril au samedi 13 mai aux horaires d'ouverture de la bibliothèque. Public ado-adultes - Gratuit.

Rendez-vous lecture

Un rendez-vous une fois par mois, de septembre à juin, pour toutes celles et tous ceux qui veulent partager leurs coups de cœur de lecture. Nous échangeons, nous partageons et nous nous enrichissons des lectures des autres. Chaque rendez-vous donne lieu à un compte-rendu sur papier et sur le site de la bibliothèque. Les livres coups de cœur sont mis en avant dans les rayons grâce à leur petit cœur rouge. Un bon moment de partage et de convivialité autour des livres !

Vendredi 28 avril de 18h à 20h

Ado-adulte - Entrée libre

Comité de lecture jeunesse

Les participants se réunissent tous les mois et demi pour échanger dans la convivialité autour de ces lectures. Petites déceptions ou grands coups de cœur, ces discussions permettent aux petits et aux grands de se rencontrer pour partager leur plaisir de lire.

Samedi 29 avril de 9h à 12h

Jeux vidéo mangas

animé par le service jeunesse de la ville

Venez découvrir les meilleurs jeux vidéo du moment tirés des mangas cultes « Naruto » et « Dragon Ball ».

Sessions de découverte et tournois avec de nombreux lots à gagner !

Samedi 29 avril à 14h.

Tout public à partir de 10 ans. Gratuit.

Musée d'Art et d'Archéologie

Place Notre-Dame 60300 Senlis
 Tél : 03 44 24 86 72 - musees@ville-senlis.fr
 Plein tarif : 6,10€, réduit : 3,10€
 Gratuit pour les Senlisiens et les -18 ans

L'objet de la saison

Dans le cadre du projet « Heures italiennes » organisé dans les musées des Hauts-de-France, le musée d'Art et d'Archéologie expose deux allégories d'après Guido Reni récemment restaurées, *L'union du dessin et de la couleur* et *L'union de la sculpture et de l'architecture*.

Jusqu'au mercredi 31 mai, du mercredi au dimanche de 10h à 13h et de 14h à 18h

Exposition « Je suis archéologue »

En collaboration avec le musée archéologique de l'Oise de Vendeuil-Caply, le musée présente les métiers de l'archéologie sous un aspect encore peu exploré, celui de l'humour, à travers une exposition temporaire réalisée à partir de dessins de presse, de caricatures, de planches illustrées par Olivier Lambrey (alias Bramley) lors de sa résidence au musée archéologique de l'Oise, et des collections du musée.

Jusqu'au dimanche 25 juin. Du mercredi au dimanche de 10h à 13h et de 14h à 18h

PRÉSENTATION

DU 5 AVRIL
 AU 2 JUILLET 2017



Musée d'Art et d'Archéologie
 Place Notre-Dame - 60300 Senlis
 03 44 24 86 72 - www.musees-senlis.fr

Présentation : « L'art du multiple - Gravures d'interprétation d'après les maîtres italiens »

Le musée conserve un important fonds de gravures d'interprétation appartenant à la collection du Cabinet du Roi. Une sélection de gravures d'après les maîtres italiens du Cinquecento et du Seicento est exceptionnellement présentée dans le cadre du projet Heures italiennes organisé par les musées de la région Hauts-de-France.

Du mercredi 5 avril au dimanche 2 juillet. Tout public.

Visite-atelier « Je suis archéologue »

Remontons le temps grâce à l'exposition temporaire « Je suis archéologue » et découvrons les petits travers de nos amis archéologues, croqués par des caricaturistes.

Judi 13 avril à 10h30 pour les 4-7 ans et à 14h30 pour les 8-12 ans. Réservation conseillée. 5,10€ / enfant.

Visite-atelier « L'art du multiple »

Les artistes ont utilisé la gravure pour faire connaître leurs peintures au plus grand nombre. À l'occasion de l'accrochage « L'art du multiple | Gravures d'interprétation d'après les maîtres italiens », les jeunes visiteurs découvriront les différentes techniques d'estampes.

Ils s'initieront ensuite à ce procédé en réalisant leur propre gravure.

Judi 20 avril à 10h30 pour les 4-7 ans et à 14h30 pour les 8-12 ans. Réservation conseillée. 5,10€ / enfant.

Les Jeudis de l'art :**« Caricature et liberté d'expression »**

Cycle thématique en 9 séances pour s'initier à l'histoire de l'art.

Judi 20 avril à 14h30

2,10 € en sus des droits d'entrée du musée

Musée de la Vénérerie

Place du Parvis Notre-Dame 60300 Senlis
 Tél : 03 44 29 49 93 - musees@ville-senlis.fr
 Plein tarif : 6,10 €, réduit : 3,10 €
 Gratuit pour les Senlisiens et les -18 ans

Visite-atelier « Tous à poils »

Les beaux jours reviennent, c'est l'occasion idéale pour se délester de nos fourrures et étudier celles de nos amis les bêtes.

Mercredi 12 avril à 15h. Jeune Public : 4-7 ans. Réservation conseillée. 5,10€ / enfant.

Visite-atelier « Du poil au papier »

Les beaux jours reviennent, c'est l'occasion idéale pour s'alléger de nos manteaux et transformer les fourrures des animaux en papier, au cours d'un atelier origami.

Mercredi 19 avril à 15h. Jeune Public : 8-12 ans. Réservation conseillée. 5,10€ / enfant.

Musée des Spahis

Place Notre-Dame 60300 Senlis
 Tél : 03 44 26 15 50 - musees@ville-senlis.fr
 Plein tarif : 6,10€, réduit : 3,10€
 Gratuit pour les Senlisiens et les -18 ans

**Contes en famille « Contes du désert »**

Les contes en famille s'adressent à tous, petits et grands. Ils offrent l'occasion de découvrir le musée de manière ludique et poétique. Ils laissent libre cours à toutes les rêveries.

Vendredi 14 avril à 11h. Tout public à partir de 4 ans. Réservation conseillée. Gratuit.



FÊTE FORAINE DE LA SAINT-RIEUL

Du samedi 29 avril au dimanche 14 mai / Cours Thoré-Montmorency

Avril

JUSQU'AU 14 JANVIER 2018

Du mercredi au dimanche, Musées de Senlis, « **L'art du multiple** » (Dans le cadre du projet **Heures italiennes en Picardie**), Musée d'Art et d'Archéologie, de 10h à 13h et de 14h à 18h

JUSQU'AU 3 AVRIL

Restaurant Ma Nature, **Découverte de l'artiste Guy Salmona**, 9 place Henri IV

SAMEDI 1^{ER} AVRIL

Club d'Echecs de Senlis, **Tournois Senlis A et Senlis B**, Centre de Rencontre Clemenceau

Compagnie d'Arc du Montauban, **Tir à l'oiseau**, aux Jeux d'arc du Montauban

Confrérie la Saint-Fiacre, **Salon du jardin**, Quartier Ordener, de 10h à 19h

Ville de Senlis, **Senlis fait son théâtre**, spectacles de 14h30 à 21h30

École de Musique de Senlis, Maison des Loisirs, **examen de guitare** à 16h30, **audition des adultes** à 17h et **scène ouverte et concert des lauréats** à 19h

Restaurant Ma Nature, **rencontre musicale avec Eva Cendors et Cécile Caron « Deux guitares et deux voix »**, 9 place Henri IV, 21h

MARS 60 (Mouvement Astronomique de la Région de Senlis 60) **Soirée publique d'observation**, Parc du Château Royal, 21h30

DIMANCHE 2 AVRIL

Confrérie la Saint-Fiacre, **Salon du jardin**, Quartier Ordener, de 10h à 18h

Les Joueurs nés, **Dimanche ludique**, Salle de Bon Secours, de 14h à 18h

Ville de Senlis, **Senlis fait son théâtre**, spectacles de 14h à 17h30

Office de Tourisme, **Visite guidée du patrimoine Gallo-Romain**, rendez-vous à l'OT, 15h

Musique et Patrimoine à Senlis, **Concert « Beethoven, Schubert et Liszt... Les yeux fermés »**, Abbaye Saint-Vincent, 17h

DU 4 AVRIL AU 30 AVRIL

Restaurant Ma Nature, **Découverte de l'artiste GB de Sztivaj**, 9 place Henri IV

DU 5 AVRIL AU 2 JUILLET

Musées de Senlis, **Présentation « L'art du Multiple - Gravures d'interprétation d'après les maîtres**

italiens », Musée d'Art et d'Archéologie, Du mercredi au dimanche de 10h à 13h et de 14h à 18h

VENDREDI 7 AVRIL

Restaurant Ma Nature, **rencontre avec Isabelle Vilarem « Mieux manger pour mieux vivre »**, 9 place Henri IV, 16h

SAMEDI 8 AVRIL

Aéromodélisme, **Funfly Hélicoptère**, Terrain du club, de 10h à 17h

Bibliothèque Municipale, **Atelier d'écriture découverte**, de 10h à 12h30 et **atelier de création**, de 14h30 à 17h

Conservatoire Municipal de Musique et de danse de Senlis, **Concert en sonate**, Musée d'Art et d'Archéologie, à 16h

Conservatoire de musique César Franck, **Audition piano**, Maison des Loisirs, de 16h à 20h

Restaurant Ma Nature, **rencontre musicale avec Marion F et José Murez « Duo pop rock Mystical Ways »**, 9 place Henri IV, 21h

DIMANCHE 9 AVRIL

Rallye d'Aumale dans la ville

Senlis Athlé, **Senlis Oise**, Complexe Yves Carlier et dans la ville

MARDI 11 AVRIL

Office de Tourisme, **Atelier pour enfants « Fabrique ton château fort avec tourelles et pont-levis »** rendez-vous à l'OT, 14h30

MERCREDI 12 AVRIL

Musées de Senlis, **Visite-atelier jeune public : « Tous à poil »**, Musée de la Venerie, 15h

JEUDI 13 AVRIL

Musées de Senlis, « **visite-atelier jeune public : Je suis archéologue** », Musée d'Art et d'Archéologie, à 10h30 pour les 4-7 ans et à 14h30 pour les 8-12 ans

Cinéma de Senlis, **Opéra Manon Lescaut**, 20h

VENDREDI 14 AVRIL

Musées de Senlis, **contes en famille : « contes du désert »**, musée des Spahis, 11h

SAMEDI 15 AVRIL

Association des Commerçants, **animation de Mr lapin (distribution de chocolats)**, dans les rues

Restaurant Ma Nature, **rencontre musicale avec Masaé Gimbayashi-BARbotte et Fabrice Hélias « Duo classique et jazz »**, 9 place Henri IV, 21h

SAMEDI 15 ET DIMANCHE 16 AVRIL

Compagnie d'Arc du Montauban, **Tir fita fédéral**, Stade de brichebay

DIMANCHE 16 AVRIL

La Vallière, **Chasse aux œufs de Pâques**, Place Jean Davidsen, à 10h

Office de Tourisme, **Visite guidée découverte**, rendez-vous à l'OT, 15h

MARDI 18 AVRIL

Office de Tourisme, **Atelier pour enfants « Mozaïque créative »** rendez-vous à l'OT, 14h30

MERCREDI 19 AVRIL

Musées de Senlis, **Visite-atelier jeune public : « Du poil au papier »**, Musée de la Venerie, 15h

Musées de Senlis, **Visite-atelier jeune public : « La guerre des boutons »**, Musée de la Venerie à 15h

JEUDI 20 AVRIL

Musées de Senlis, **Visite-atelier jeune public : « L'art du multiple - La gravure d'interprétation »**, Musée d'Art et d'Archéologie, à 10h30 pour les 4-7 ans et à 14h30 pour les 8-12 ans

Musées de Senlis, « **Les jeudis de l'Art : Caricature et liberté d'expression** », Musée de la Venerie, 14h30

SAMEDI 22 AVRIL

Société d'Histoire et d'Archéologie de Senlis, **Conférence mensuelle : « Le château de Montépilloy, découvertes archéologiques 2016 »**, Salle de l'Obélisque, à 15h

Restaurant Ma Nature, **rencontre musicale avec Patrice Krol et Philippe Maillard « le piano vient chambouler l'accordéon des rues »**, 9 place Henri IV, 21h

DIMANCHE 23 AVRIL

ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES

Habiter Senlis Centre Sud, **Brocante Vide grenier**, Parking du Heaume rue du Heaume, de 9h à 18h

MERCREDI 26 AVRIL

Amis de la Bibliothèque de Senlis, **Journées du Livre d'occasion de Printemps**, Salle de l'Obélisque

DU 26 AVRIL AU 13 MAI

Bibliothèque Municipale, **Exposition Manga**, Bibliothèque, aux horaires d'ouverture

JEUDI 27 AVRIL

Amis de la Bibliothèque de Senlis, **Journées du Livre d'occasion de Printemps**, Salle de l'Obélisque, de 10h à 18h

Lycée Hugues Capet, **Représentation théâtrale**, Cinéma, de 20h à 22h30

VENDREDI 28 AVRIL

Amis de la Bibliothèque de Senlis, **Journées du Livre d'occasion de Printemps**, Salle de l'Obélisque, de 10h à 18h

Bibliothèque Municipale, **Rendez-vous lecture**, Bibliothèque, de 18h à 20h

SAMEDI 29 AVRIL

Bibliothèque Municipale, **Comité de lecture « Jeunesse »**, Bibliothèque, de 9h à 12h

Amis de la Bibliothèque de Senlis, **Journées du Livre d'occasion de Printemps**, Salle de l'Obélisque, de 10h-18h

Bibliothèque Municipale & Service jeunesse, **Jeux vidéo Manga**, Bibliothèque, à 14h

Les Joueurs nés, **Soirée repas-jeux**, Salle de Bonsecours, de 18h à 23h

Restaurant Ma Nature, **rencontre musicale avec Marina Graf et Éric Gombart « Duo jazz et soul »**, 9 place Henri IV, 21h

DU 29 AVRIL AU 14 MAI

Fête de la St Rieul, Cours Thoré-Montmorency

DIMANCHE 30 AVRIL

Amis de la Bibliothèque de Senlis, **Journées du Livre d'occasion de Printemps**, Salle de l'Obélisque, de 10h à 18h

Journée Nationale du Souvenir des Victimes et des Héros de la Déportation, **cérémonie patriotique**, cimetière civil, à 10h

Mai

VENDREDI 5 MAI

Collège Albéric Magnard, **Portes ouvertes au collège**, de 17h à 20h, suivi d'une **comédie musicale « Elliot B »** à 20h

SAMEDI 6 MAI

Conservatoire Municipal de Musique et de danse de Senlis, **Concert en sonate**, St Vincent, à 16h

Lions Club de Senlis Trois Forêts, **Concert du centenaire du Lions Club International**, Chapelle du Lycée Saint Vincent, à 20h30

Restaurant Ma Nature, **rencontre musicale avec Esther Ben Daoud et Pierre Vanier « Crooner & Soul »**, 9 place Henri IV, 21h

DIMANCHE 7 MAI

ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES

Centre équestre, **Dressage**, au Centre équestre, de 8 à 18h

Coordination des clubs vélo piste, **École de vélo**, Vélodrome, 14h

Conservatoire Municipal de Musique et de danse de Senlis, **Concert en sonate**, St Vincent, 16h

Musique et Patrimoine à Senlis, **Concert « Airs lyriques de l'Andalousie...à la Scandinavie ! »**, Abbaye Saint Vincent, 17h

Office de Tourisme, **Visite guidée du patrimoine Gallo-Romain**, rendez-vous à l'OT, 15h

Senlis Alternative

L'EMPLOI : NOTRE PRIORITÉ !

Nous nous engageons depuis 2011 pour soutenir l'activité économique et renforcer l'attractivité de Senlis. L'exemple du CEEBIOS, qui connaît une dynamique positive et encourageante avec de plus en plus de groupes industriels qui y adhèrent et sont des moteurs de son développement, fournit une bonne illustration de notre politique économique. C'est une véritable marque de fabrique, une marque qui nous permet de nous distinguer et de nous identifier au sein de notre région et au niveau national.

Nous en voulons pour preuve l'organisation d'une journée dédiée à « L'océan source d'inspirations et d'innovations » à Biarritz le 18 mars dernier durant laquelle la Ville de Senlis a été mise à l'honneur grâce à son expérience et son avant-gardisme en matière de biomimétisme. Sa compétence et l'expertise du CEEBIOS ont pu favoriser l'opportunité de développer un pôle de compétence « Mer et biomimétisme » sur ce territoire de Nouvelle-Aquitaine. Une convention de partenariat a été signée entre le collectif Région Nouvelle Aquitaine - Communauté d'agglomération Côte Pays Basque Adour - Ville de Biarritz, le CEEBIOS et la Ville de Senlis. Cela préfigure de nouvelles collaborations qui permettront de fédérer les acteurs clés du biomimétisme en France et de promouvoir l'essor de cette filière innovante et créatrice d'emplois.

Le choix du biomimétisme est un choix payant pour Senlis et peut contribuer à garantir l'attractivité de notre territoire et par là même garantir un avenir professionnel à nos jeunes. Car une de nos préoccupations majeures est bien de réunir les conditions nécessaires à l'insertion professionnelle des Senlisiens.

C'est pourquoi nous avons répondu présents pour le Forum de l'Alternance organisé par le centre de formation de Proméo le 10 mars dernier. Cet événement s'est révélé être un véritable succès et a accueilli plus de 30 entreprises sur le site de Senlis, permettant ainsi de faciliter la mise en relation des jeunes avec leur employeur de demain.

Nous nous efforçons au quotidien d'accompagner nos jeunes au mieux, notamment pour ceux qui en ont le plus besoin, en lien notamment avec la Mission Locale pour l'Emploi des Jeunes (MLEJ) ou bien encore le Centre d'information et d'orientation (CIO). Dans cet esprit, nous nous sommes battus pour éviter le départ de ce dernier qui risquait de disparaître en raison d'une reconfiguration de la carte des CIO imposée par l'Éducation Nationale dans le département. Or le CIO est un lieu d'écoute, d'information et de conseil pour près de 10 000 élèves vivant et étudiant dans notre bassin de vie. Cette fermeture aurait pénalisé particulièrement les familles des secteurs défavorisés ainsi que l'ensemble des élèves décrocheurs. **Nous avons réussi à négocier avec l'Éducation Nationale son maintien à Senlis.** L'implication du Sous-préfet dans ce dossier, comme dans tant d'autres affaires à la commune de Senlis, a constitué également une aide précieuse.

En plus des jeunes, **notre politique économique est également orientée à la fois vers les personnes en voie de réinsertion professionnelle et les demandeurs d'emploi.** Nous pouvons retenir deux exemples récents d'actions ciblées qui ont porté leurs fruits.

D'une part, **les chantiers d'insertion** mis en place en lien avec le Conseil départemental ont travaillé aussi bien sur le site de la voie verte que sur les remparts et ont facilité un accès plus pérenne au marché du travail à des personnes en situation précaire.

D'autre part, sollicitée par le Département, la Ville a naturellement aussi accepté **le passage du bus emploi lundi 6 mars dernier.** Ce service itinérant a en effet pour vocation de mettre en relation l'emploi local et les personnes en recherche d'emploi.

Oui la municipalité a fait de l'emploi sa priorité ! Francis Pruche, adjoint au maire, a ainsi été chargé de l'emploi et de l'innovation locale afin de suivre plus particulièrement ces problématiques au cœur de notre programme.

Nous avons de formidables atouts que nous pouvons conjuguer ! Continuons donc ensemble à construire l'avenir des Senlisiens et de Senlis !

Senlis Alternative

Aimer Senlis

LA VIE SENLISIENNE...

UN LONG FLEUVE TRANQUILLE ?

Il semblerait bien que ce ne soit pas le cas...

Fédérer une équipe n'est pas chose facile... Madame Loiseleur en fait les frais. La sérénité n'est plus au rendez-vous dans l'équipe majoritaire. De graves dissensions, semble-t-il, au sein du groupe majoritaire ont conduit la première magistrate de la Commune à ôter les délégations d'un maire adjoint ainsi que celles de quelques élus de son équipe. Et, comme si ces vicissitudes n'enrichissaient assez la presse locale, voilà que cette équipe en vient à s'échanger des propos dégradants voire offensants, flétrissant ainsi l'image de la Ville. Pourtant que n'avait-on entendu de leur part, eux si fiers de leur exemplarité... à l'origine de la rédaction de la Charte des Élus !

Voilà notre petite ville repartit dans la tourmente. Cette fois, vous en conviendrez, il ne s'agit pas de l'ancienne tête de liste du Groupe Aimer Senlis, Jean-Christophe Canter. Pourtant que ne lui avait-on reproché en son temps sur les retraits de délégations qu'il avait actées !... sur l'image qu'il conférerait à la Ville, etc., etc...

Nous ne tenons pas à prendre position sur le bien fondé ou pas des mesures prises par le Maire de notre Ville, nous tenons simplement à souligner que la gestion d'une Ville au cours d'un mandat est parsemée d'aléas. Espérons que l'équipe Alternative de Madame Loiseleur en prenne conscience et que la suffisance arborée par certains ne soit plus qu'un comportement judicieusement disparu.

Un long fleuve tranquille ? Oui, c'est peut-être au niveau de son Débat d'Orientation Budgétaire 2017 que Senlis a présenté sa meilleure image de langueur... Fidèle à l'année passée, nous avons bien pris note de la volonté de la Ville :

- De ne pas augmenter les impôts des Senlisiens
- De conserver une enveloppe globale de subventions aux associations équivalente à celle de 2016
- D'améliorer le Tus
- De mettre en place le forfait autonomie à la résidence Thomas Couture
- De continuer à effectuer les démarches pour obtenir le label « Marianne » (Qualité de Service d'Accueil).

La Ville continuera de restaurer le patrimoine, de rénover voirie, éclairage, signalisation... de faire les travaux nécessaires dans les écoles qui continuent de se vider (encore des fermetures de classes prévues à la rentrée de septembre)... 250 000 € seront investis pour réparer notre très vieille piscine, en attendant que la nouvelle Communauté de Communes prenne à bras le corps ce projet...

Très bien, mais quoi de neuf pour 2017 ? ... quels projets structurants verront le jour ?

Et bien, il faudra continuer à être patients, attendre... 2019, si tout va bien, pour apprécier la naissance des « Jardins de Brunehaut », futur éco quartier de la gare. Après huit ans de mandature de l'équipe Alternative, les Senlisiens mesureront combien de temps il aura fallu pour qu'un projet abouti pour la Ville de Senlis puisse enfin voir le jour.

Pour l'instant, hélas, ils prennent la juste mesure du démantèlement de l'hôpital, la fermeture de la piscine d'été, la vente du patrimoine immobilier, la lente disparition des commerces du centre ville...

Oui, le temps passe, les Senlisiens attendent. Ils ne veulent pas croire à la fatalité. Ils ne veulent pas envisager, qu'à l'image de la vie politique actuelle, seul le bouillonnement municipal puisse encore et toujours agiter la vie de leur Commune...

Groupe Aimer Senlis
www.aimersenlis.fr

mifsud.f@ville-senlis.fr
huli.j@ville-senlis.fr
pesse.l@ville-senlis.fr

Allez Senlis

LA VÉRITÉ SUR LES COMPTES

Sur les comptes 2016, nous nous étonnons de l'augmentation des dépenses et de la fâcheuse décision de fermeture de la piscine Saint-Etienne.

Lors du débat du débat d'orientation budgétaire, il y a à peine deux mois, la majorité affirmait: « Nous avons mené une politique courageuse de réduction des dépenses de fonctionnement ». Or, les dépenses réelles de fonctionnement augmentent pour passer de 21,6 millions en 2015 à 22,9 millions en 2016 soit une augmentation de 6,3% pour la seule année 2016 (ou 80 euros de plus par Senlisien).

Les charges générales augmentent de 10% en 2016 de 6,9 millions à 7,6 millions. Elles ont augmenté de 1,4 millions d'euros depuis l'arrivée en fonction soit presque 90 euros par senlisien. On ne peut pas dire que ceci est rigoureux quand les dépenses continuent d'augmenter et les recettes de baisser.

Et on ne peut pas invoquer non plus la municipalisation du CCAS pour justifier des dépenses qui augmentent puisque la réintégration des dépenses s'accompagne aussi d'une intégration des recettes ! Or, les recettes de la commune continuent de diminuer.

Par ailleurs, la majorité affirmait que la fermeture de la piscine Saint-Etienne permettrait d'économiser plus de cent mille euros à la commune. **Nous n'étions pas d'accord et nous avons raison.** Car c'était un mensonge, les chiffres le prouvent. Dans le compte administratif 2016, le coût de la seule piscine d'hiver avoisine quatre cent mille euros en 2016 en fonctionnement (le coût des deux piscines en 2015 était de quatre cent treize mille euros soit une maigre économie de 13000 euros sur les dépenses). Mais c'est sans compter d'une part avec une baisse de 22000 euros des recettes (qui sont passées de 55 000 € à 33000 € seulement cette année et des dépenses d'investissement qui bougent à peine à 35000 € pour une seule piscine (contre 40000 € quand il y avait deux piscines). **Au final, la majorité a fermé une piscine, et cela coûte quatre mille euros de plus** pour ne laisser aux Senlisiens que la jouissance d'une seule piscine vétuste, inadaptée pour les enfants.

Nous avons donc voté contre ce compte administratif et ces décisions de gestion qui ne nous semblent pas justes. Depuis trois ans, la municipalité invoque des facteurs extérieurs (dans le DOB même les élections américaines !!! ou le Gouvernement pourtant soutenu il y a 5 ans...) pour justifier de la diminution significative de la capacité de la ville à s'autofinancer. A défaut d'attirer les entreprises et de relancer ainsi les recettes fiscales, il faut baisser les dépenses sinon l'on va dans le mur surtout si les Français font le choix d'un candidat qui supprimera la taxe d'habitation pour 80% des habitants comme l'a dénoncé unanimement l'assemblée des communes de France.

Nous approuvons ainsi que la nouvelle intercommunalité, qui a compétence sur le développement économique, soit sur ce chemin de croissance.

Sur le budget, nous continuons de penser que vous êtes optimistes et qu'il faut modérer les dépenses et relancer l'activité. Tout ne peut reposer sur des cessions exceptionnelles d'actifs ! Une bonne nouvelle, la ville se désendette et n'augmente pas ses impôts. Jusque quand ? Car tous les artifices budgétaires ont été utilisés.

Allez voter en avril, mai, juin : cela engage aussi l'avenir de Senlis.

Allez Senlis - groupe LR DVD

Sandrine Aunos - aunos.s@ville-senlis.fr
Jérôme Bascher - jerome.bascher@cg60.fr
Bertrand Dubreucq Perus - dubreucq-perus.b@ville-senlis.fr
Sophie Reynal - reynal.s@ville-senlis.fr



MAIRIE DE SENLIS
Place Henri IV 60300 Senlis

Tél. : 03 44 53 00 80

Fax : 03 44 32 00 32

Mail : mairie@ville-senlis.fr

Site : www.ville-senlis.fr

Heures d'ouverture :

• Du lundi au vendredi

8h30 - 12h et 13h30 - 17h30

Service citoyenneté fermé les lundis après-midi

• Direction de l'aménagement :

9h - 12h ou sur RDV

• Le samedi permanence État-Civil 9h - 12h.

© Sources des images

Ville de Senlis - Studio Bruno Cohen - Fotolia

POUR DEVENIR ANNONCEUR

dans le *Senlis Ensemble*, contactez :

LVC Communication

06 11 59 05 32

NUMÉROS UTILES

Police municipale	03 44 63 81 81
Gendarmerie	03 44 53 02 97
Pompiers	18
Hôpital	03 44 21 70 00
Médecin de garde	15
Urgence dentaire	03 44 23 25 31
Sous-Préfecture	03 44 06 85 55
Maison de l'Emploi	03 44 31 91 02
Centre des Finances Publiques	03 44 53 86 86
Office de Tourisme	03 44 53 06 40
La Poste	03 44 53 97 97
Borne taxis	03 44 53 07 91
Cinéma	03 44 53 45 65
Bibliothèque	03 44 32 04 04
Musées	03 44 24 86 72
Piscine	03 44 31 67 28
Covoiturage	0 810 60 00 60
CIO (Centre d'Information et d'Orientation)	03 44 53 57 70
Sécurité sociale (non surtaxé)	36 46
Pharmacies de garde	32 37 *(0,34€/mn)

* Ce numéro vous donnera les coordonnées de la pharmacie de permanence la plus proche de chez vous.



Bienvenue !

01/02/2017 LUSILAHANA SENGHA Anaëlle
06/02/2017 MONTELS Martin Jacques Frédéric
09/02/2017 REY Tom David
10/02/2017 HERNOT Lysa
16/02/2017 ALLARD Raphaël Timéo
26/02/2017 PENGRECH MOULAC Maël Ewenn



Regrets...

03/02/2017 LANGUEPIN Robert
03/02/2017 JARDEL Vve GUILLIEN Jacqueline
08/02/2017 VALLÉE Vve MORIN Simonne
10/02/2017 LECUTIER Vve ROSSER Paulette
11/02/2017 POTART Vve PHILIP Jeanne
17/02/2017 CARPENTIER Philippe
20/02/2017 DALLOZ Elliot
27/02/2017 ROBILLARD Fernand

tout à dom
services



une autre idée
du service à la personne

Entreprise déclarée, agréée et autorisée
SAP 488 785 197

tout à dom
aide aux
seniors

tout à dom
garde d'enfants

tout à dom
ménage

"Le soleil revient,
vous avez envie de profiter
de votre jardin,
nos jardiniers sont là
pour vous aider"



tout à dom
jardins

65, avenue G. Clémenceau - 60 300 SENLIS



03 44 56 47 22

senlis.toutadomservices.com

Nouveau service
Assistance Administrative



BENOIT
Le sens de l'écoute
audition-benoit.fr

VOTRE CHARGEUR



OFFERT*
pour tout achat
d'aides auditives

*Valable jusqu'au 30/04/2017 pour tout achat supérieur ou égal à 2 800€ TTC, demander conditions au laboratoire.

SENLIS

106 rue de la République

Tél : 03 44 60 94 18



Imaginez une
aide auditive qui
simplifie votre vie !

SYSTÈME
RECHARGEABLE

Essai Gratuit⁽¹⁾

(1) Information produit sans engagement. Le port d'aides auditives est soumis à prescription médicale préalable. Voir conditions en boutiques

Notaires & Associés

Jean-Charles Daudroy
François Rouzé
Alexandra Lantez
Christophe Van Overbeke

— SENLIS DEPUIS 1581 —



SENLIS PROCHE CENTRE-VILLE

Maison traditionnelle de 200 m², lumineuse, grands volumes, à 2 pas des écoles comprenant : entrée, séjour avec cheminée, cuisine équipée et aménagée, chbre et S.db en RDC, 5 chbres, bureau, dressing, 2 S.dd. S.s total avec garage 2 véhicules. Jardin clos de 800 m².
DPE C 108 / GES C 25

Prix 699.000 €



SENLIS PROCHE CENTRE-VILLE

Beaux volumes pour cette maison ancienne de 200 m² comprenant entrée, salon avec cheminée, salle à manger, cuisine équipée et aménagée, 5 chambres, 1 salle de bains, 2 salles de douche, bureau. Cour pavée et jardin clos.
DPE D 178 / GES C 24

Prix : 498.000 €



SENLIS PROCHE CENTRE VILLE

Maison ancienne entièrement rénovée comprenant entrée, grand séjour avec cuisine équipée et aménagée, 3 chambres, dressing, 2 salles de douche. Appartement indépendant comprenant séjour, cuisine, chambre et SDD. Garage. Jardin de 560 m²
DPE E 268 / GES C 15

Prix : 449.000 €



SENLIS PROCHE CENTRE VILLE

Agréable maison comprenant entrée, séjour avec cheminée, cuisine équipée et aménagée, 3 chambres, SDB, SDD. Sous-sol total. Jardin clos de 610 m².
DPE D 187 / GES E 43

Prix : 377.000 €

*Sauf mention contraire, les prix de vente incluent les honoraires de négociation.

03 44 53 99 40
immobilier.senlis@notaires.fr

2, rue de l'Argillière - BP 8 - 60300 SENLIS

www.daudroy-rouze-lantez-vanoverbeke.notaires.fr



les Compagnons
des saisons



Ouvert
7j/7

JARDINERIE KOWALCZYK
SENLIS

IN&FI
CRÉDITS

PRÊT
IMMO

RACHAT
CRÉDITS

PRÊT
PRO

Votre courtier en crédit

HORAIRES :

du mardi au vendredi
9h-12h / 13h30-19h

Samedi
matin

32 A, rue des Jardiniers - 60 300 SENLIS

Tél : 03 44 66 17 42 / senlis@inandfi.fr

www.senlis.inandfi-credits.fr

entrée
libre

PUBLIC ADO-ADULTES



Exposition À la découverte du manga

Du
MERCREDI **26 AVR.**
Au
SAMEDI **13 MAI**

Bibliothèque municipale
Espace exposition
niveau 2

Animations

Samedi 29 avril - 14h : jeux video mangas - dès 10 ans

Samedi 13 mai 10h30 & 14h : atelier « réalisation d'un portrait manga » - dès 9 ans

Samedi 13 mai 16h30 : conférence « à la découverte du manga » - Tout public

**Exposition gratuite aux horaires d'ouverture de la bibliothèque.
Animations gratuites. Inscription obligatoire pour les animations du 13 mai
à partir du 13 avril.
Bibliothèque municipale / 03 44 32 04 00 / bibliotheque@ville-senlis.fr**



Bibliothèque
Municipale de Senlis

